

Anticiper pour mieux construire

Ensemble, rendons les chantiers plus performants

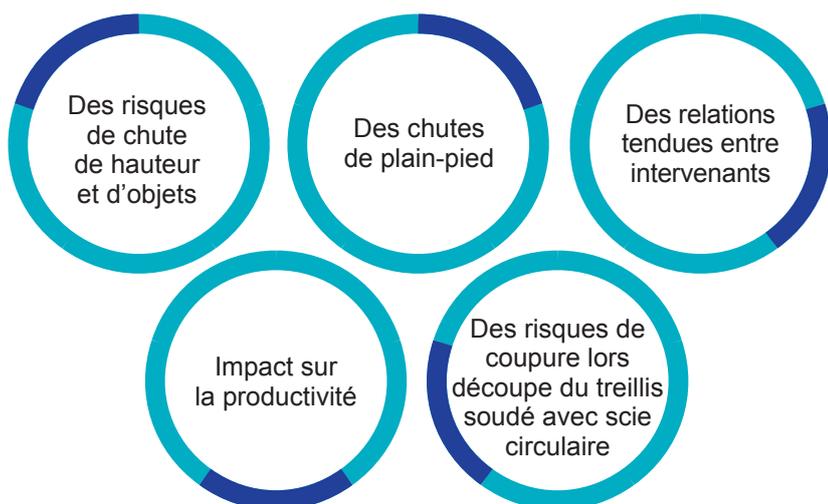
8

LES TRÉMIES DE RÉSERVATION TECHNIQUE

Des constats récurrents sur les chantiers



Conséquences



Activités concernées

Ensemble des intervenants :
maçon, plombier, électricien, climaticien, tous les corps d'état secondaires, MOA, MOE, CSPS.

Des accidents du travail graves voir mortels

Les chutes avec dénivellation constituent en effet **la seconde cause d'accidents du travail mortels** après ceux de la circulation.



Les chutes de hauteur, à l'origine de

26% des invalides de la branche,

demeurent une des principales causes d'accidents graves et de décès dans le BTP.

En 2021

les chutes de hauteur ont été à l'origine de **24 décès**.

Les chutes de hauteur représentent



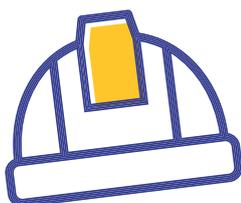
17% des accidents dans le BTP.

Proposition de formulation d'objectifs (à intégrer dans le PGCSPS)

Assurer la protection collective des trémies de réservation :

- de petites dimensions permettant un passage piétons sans différence de niveau et donc sans risque de chute de plain-pied (structure affleurante). Le dispositif comblera l'ensemble de la surface de la trémie,
- de grandes dimensions avec la pose d'une protection collective provisoire pérenne.

Ces dispositifs seront mis en œuvre de façon à ne présenter aucune discontinuité dans la protection. Ils devront résister aux charges et aux efforts auxquels ils peuvent être soumis et seront adaptés aux travaux à réaliser afin d'éviter les risques de chute (hauteur, plain-pied, objets) pendant toutes les différentes phases de construction.



Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, économistes, OPC, coordonnateurs SPS, entreprises

Ensemble, prévenons les risques et rendons les chantiers plus performants !

Conditions de réussite

- **La phase de préparation de chantier devra intégrer la réalisation d'études de synthèse abouties avec l'ensemble des corps d'état secondaires afin de définir les caractéristiques des réservations techniques avant la réalisation du Gros Œuvre (localisation, dimensions, nature, etc.).**
- **Les entreprises doivent être désignées dès le démarrage de la phase de préparation de chantier pour un travail d'anticipation et de concertation associant toutes les parties prenantes et piloté par la MOE et avec l'appui du CSPS.**

Complexe comblant tout l'épaisseur de la dalle (exemple en béton cellulaire ou en laine de bois) Cas des trémies de petites dimensions (< 60 cm environ)



Exemple de descriptif technique à intégrer dans un CCTP

Fourniture et intégration d'un complexe comblant toute l'épaisseur de la dalle (exemple en béton cellulaire ou en laine de bois) par le lot gros œuvre adapté (de la même épaisseur que les ouvrages béton et de mêmes dimensions que la trémie)

Les travaux comprendront :

- Des coupes aux dimensions adaptées
- Un ajustement à l'épaisseur de plancher ou dalle
- Une résistance de l'infrastructure en béton ou laine de bois adaptée à la circulation de piétons
- Une signalétique préventive visuelle à proximité directe

Protection collective périphérique Cas des trémies de grandes dimensions (> 90 cm environ)



Exemple de descriptif technique à intégrer dans un CCTP

Les garde-corps seront fixés de manière sûre au niveau du plan de travail ou de circulation et constitués au moins d'une lisse placée à une hauteur comprise entre 1,00 m et 1,10 m au-dessus du plancher, d'une plinthe de butée de 10 à 15 cm - en fonction de la hauteur retenue pour les garde-corps - et d'une lisse intermédiaire à mi-hauteur

La continuité des lisses (hautes et intermédiaires) et des plinthes sera assurée par tout moyen appropriés. (chevauchement des éléments, pièces de jonction).

Les fixations des lisses et des plinthes sur les potelets seront conçues de telle sorte que ces éléments ne puissent ni coulisser ni quitter leur support (dispositif anti-soulèvement).

Les lisses seront de préférence réalisées en tubes d'acier ou en alliage aluminium, ce qui permettra un entraxe entre deux potelets jusqu'à 2,40 m.

Les garde-corps mis en place seront conformes à la norme NF EN 13374.

BOITE DE RESERVATION MANUFACTUREE



Exemple de descriptif technique à intégrer dans un CCTP

Fourniture et mise en place de boîtes de réservation avec système de fond coffrant pour passage de gaines et tuyaux dans les ouvrages béton.

Cette boîte ne doit pas offrir de surépaisseur pour éviter les risques de chute de plain-pied.

Afin de maîtriser les risques de chute de hauteur, le fond coffrant doit supporter un poids après essai dynamique supérieur 150 kg/m^2 .

Conditions de réussite

Le travail en amont est incontournable pour :

- Analyser les besoins,
- Anticiper la préparation de commande spécifique
- Assurer la logistique chantier ► S'assurer de la capacité de stockage sur site car la livraison se réalise en grande quantité.

Anticiper les besoins :

- Approvisionnement rapide des produits standards
- Délais de plusieurs semaines pour les produits spécifiques sur mesure